CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E210966** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE **18/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2018
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/11/2025
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : **841 156 599 00026**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2153200
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010933023504
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010933023504
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : **2C ENERGIES**

9000 PLACE DU GENERAL LECLERC
95590 PRESLES

Téléphone : 09 72 57 47 47 **Fax :**
Portable : 06 66 96 32 25
Site Internet :
E-mail : contact@2cenergies.fr
Responsabilité légale :
LEAT CRISTIAN-BOGDAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/10/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	16/10/2025
o Isolation des combles perdus	16/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2026 09:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.